

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 21 (1870)
Heft: 3

Artikel: Programme du cours de sylviculture qui aura lieu à la Rutti
Autor: Weber
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNONCES.

64 médailles, patentes et prix
obtenus en Allemagne, en France, en Angleterre, etc.

les frères Dittmar

fabricants de coutellerie à Heilbronn, recommandent leurs articles :
instruments tranchants pour les cultures forestières,

cisailles pour les éclaircies, scies,

serpes et perceurs pour le repiquage

et nombre d'autres

instruments forestiers,

en outre :

rasoirs pour toutes les barbes, cuirs à rasoirs,
couteaux et fourchettes de table et de dessert

couteaux de poche et canifs, ciseaux, etc.

Prix courant illustré gratis.

Programme

du cours de sylviculture qui aura lieu à la Rutti.

En exécution de l'ordonnance du conseil-exécutif en date du 27 janvier 1862 et avec autorisation du 9 de ce mois, la direction des domaines et forêts a arrêté les dispositions suivantes sur le cours pour les gardes forestiers qui aura lieu à la Rutti.

1. La durée de ce cours sera de six semaines, savoir du 28 mars au 16 avril et du 31 octobre au 19 novembre 1870.
2. Le cours embrasse les travaux pratiques dans les forêts et l'enseignement de la théorie comprendra au plus le quart de la totalité du temps assigné au cours.
3. Le cours sera clos par un examen. Ceux qui le subiront en faisant preuve de connaissances suffisantes recevront un brevet de capacité.
4. Les communes et les corporations intentionnées d'envoyer leurs gardes forestiers à ce cours, doivent adresser leurs demandes par écrit à la direction soussignée d'ici au 12 mars 1870.
5. Les personnes ayant en vue de profiter de ce cours pour aspirer à l'emploi de garde forestier doivent aussi s'annoncer par écrit à la direction soussignée d'ici au 15 mars et

joindre à leur demande un certificat de moralité délivré par le conseil de la commune qu'elles habitent.

6. Le nombre des élèves à admettre à ce cours est fixé à 15. Ils seront logés et nourris gratuitement.

Berne, le 21. février 1870.

Le Directeur des domaines et forêts:

Weber.

Vente de plants 1870.

On met en vente la quantité suivante de plants pour cultures forestières.

Essences.	Inspectorats forestiers.										Somme. Nombre.
	Interlak. Nombre.	Thoune. Nombre.	Berne. Nombre.	Berthoud Nombre.	Nidau. Nombre.	Moutier. Nombre.	Porrentr. Nombre.				
Epicéa . . .	66000	50000	114600	100000	40000	60000	222000				652600
Sapin . . .	2000			23000							25000
Pin sylvestre	6000	50000	10200	30000		20000					116200
Pin d'Autriche					* 40						40
Mélèze . . .		1000	3000	10000							14000
Pin de Weym.	1000		100	10000	* 25						11125
Chêne . . .		5000									5000
Hêtre . . .			3800								3800
Erable . . .	3600	2000			250	* 200					6050
Frêne . . .	5500	15000		10000							30500
Orme . . .	200	* 230	* 100	* 500							1030
Aune noir .				10000							10000
Tilleul . . .	400										400
Noyer . . .	1200	* 200		* 130							3630
Acacia . . .	*1600	500									3900
Ailanthus glandulosa	900	3000									3900
Ailanthus glandulosa	500				1300						2300
glandulosa	*500										2300
Arole . . .	100					3000					3100
Marronnier .		300									300
Total	89500	127230	131800	193630	41615	83200	222000				888597

Quiconque désire acheter des quantités plus ou moins grandes de ces plants, voudra bien s'adresser à temps aux inspecteurs respectifs.

Berne, le 25. février 1870.

Le Directeur des domaines et forêts:

Weber.

L'astérisque * désigne un plant de haute tige.